

MEMO n°2

Paramétrer un nouveau groupe Cagette

1.1 : Créer le nouveau groupe Cagette

ça se passe ici, dans l'Accueil :



Cliquez sur “Créer un groupe” et indiquez le nom du groupe et l’adresse de distribution comme demandé.

Conseils :

- Pour le nom du groupe, indiquez toujours le nom de votre ferme ou de votre collectif puis ajoutez une indication sur le lieu de retrait. Cela donne quelque chose comme “La Ferme de la Galinette - Retrait à la ferme” ou “ La Ferme de la Galinette - CE Alilo” ou encore “La Ferme de la Galinette - retrait à Pompéjac”. Cela permettra d’informer au mieux vos clients.
- pour le lieu : sauf exception, ne vous embêtez pas à indiquer la latitude et la longitude. Cela se fera automatiquement pour bien figurer sur l’annuaire public Cagette.net (www.cagette.net).

1.2 - Définir les dates de distribution du groupe

Dans la mesure où les dates de distribution arrivent à une fréquence régulière, vous pouvez les définir à l'avance. Cela permettra à l'ensemble des producteurs reliés à ce groupe d'indiquer s'ils souhaitent ou non participer aux différentes ventes.

1.3 - Adapter les paramètres de fonctionnement de votre groupe.

Dans l'onglet PARAMETRES, cliquez sur "Modifier les propriétés" et faites les saisies nécessaires. Si vous faites de la vente directe "classique", dans la plupart des cas, les paramètres qui vont correspondre sont ceux indiqués ci-dessous :

Mode de commande Mode Marché ⓘ

Options

- Gestion des paiements ⓘ
- Lister ce groupe sur la carte Cagette.net et sur les annuaires partenaires
- Masquer le téléphone du responsable sur la page publique
- Saisie du numéro de téléphone obligatoire
- Saisie de l'adresse obligatoire
- Classer les produits de la boutique par catégorie de troisième niveau

En savoir plus sur la gestion des paiements ⓘ

Réglage des inscriptions

- Fermé : L'administrateur ajoute les nouveaux membres
- Liste d'attente
- Ouvert : tout le monde peut s'inscrire
- Complet : Le groupe n'accepte plus de nouveaux membres

Contact principal MARIUZZO-RAYNAUD Paul / BOURSIER Mélissa ▼

Représentant légal - ▼

OK

Conseils :

- Vous noterez que c'est ici que vous pouvez modifier le nom de vos groupes Cagette.
- Vous pouvez modifier le texte qui s'affiche dans l'ACCUEIL du groupe à votre convenance.
-

- Si votre groupe est “privé” comme pour le cas d’un CE d’entreprise, décochez la case “Me lister dans l’annuaire des groupes Cagette”.
- Vous activerez l’option “Gestion des paiements” dans le cas où vous souhaitez activer le paiement en ligne (cf. guide pour activer le paiement en ligne).
- Vous pouvez aussi cocher l’option “Saisie de l’adresse obligatoire” si vous le souhaitez.
- Les rubriques “statut légal” et “représentant légal” ne sont nécessaires que si vous activez le paiement en ligne.

BRAVO ! Votre dispositif est prêt pour passer à l’action !